

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-457706

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12179 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ZAOUI Amal

Date de naissance : 26.05.1980

Adresse :

Tél. : 0661311252 Total des frais engagés : 16 OCT. 2019 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Saâdia ZAFAD
Professeur Agrégée
Hématologie - Oncologie
CLINIQUE AL MADINA
Tél: 05 22 77 77 40 à 49

Cachet du médecin :

Date de consultation : 17/09/2019

Nom et prénom du malade : ZAOUI Amal Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 17/09/2019

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/09/13	1	300	15000	INP : INP 091033159 DR. SABER ZAFAR Professeur Agrégée Hématologie Oncologie CLINIQUE AL MADINA Tél. 05 22 77 17 40 à 49 GSM: 06 62 54 23 07
EXECUTION DES ORDONNANCES				
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture		
ANALYSES - RADIOGRAPHIES				
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires	
	18.09.13	B. 2515	38.70 dh	

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

Dr. Saadia ZAFAD

Professeur Agrégée
Hématologie Clinique
Adultes - Enfants
Oncologie Pédiatrique
Greffé de Moelle

الدكتورة السعدية زفاص

أستاذة مبرزة
أمراض الدم
البالغين والأطفال
سرطان الطفل
زراعة النخاع

Casablanca, Le :

17 septembre 2019

MME ZAOUI AMAL

Analyses :

NFS

VS

Urée

Créatinine

TRANSAMINASES HEPATIQUES

Gamma GT

Phosphatases alcalines

bilirubine totale; directe et indirecte

Glycémie à jeun

Acide Urique

Calcium

Électrophorèse des protéines

Immunoélectrophorèse sérique

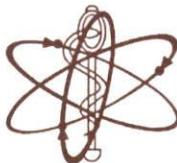
Dosage des chaînes légères libres sériques

Féminin

Dr. Saadia ZAFAD
Professeur Agrégée
Hématologie - Oncologie
CLINIQUE AL MADINA
Tél: 05 22 77 77 40 à 49
Fax: 05 22 23 06 66

Anoual

Laboratoire de Biologie médicale
 Génétique moléculaire
 Radio immuno-analyse
 Diagnostic Prenatal
 Biologie de la Reproduction



ختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK
 Radio-biologiste
 Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
 Diplômé de l'Université Paris VII
 et de l'Institut Pasteur de Paris
 Biologiste Qualiticien

FACTURE N° 1909180025

Mme Amal ZAOUI

Demande N° 1909180025
 Date de l'examen : 18-09-2019
 Analyses :

Récapitulatif des analyses

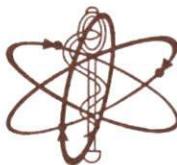
CN	Analyse	Val	Clefs
PSAD	Prélèvement sang adulte	E15	E
	ALAT (transaminase TGP)	B50	B
	ASAT (transaminase TGO)	B50	B
	Bilirubine Totale+ libre+conjuguée	B70	B
	Calcium	B30	B
	Créatinine	B30	B
	Electrophorèse des protéines sériques	E300	E
	G.G.T.	B50	B
	Vitesse de sédimentation	B30	B
	Protéines totales	B30	B
	Urée	B30	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	Phosphatase alcaline	B50	B
	CHAINES LEGERES LIBRES KAPPA Dosage (mg/l)	E650	E
	CHAINES LEGERES LIBRES LAMBDA Dosage (mg/l)	E650	E
	IMMUNOFIXATION	E600	E
	Ferritine	B250	B
	Acide Urique	B30	B
	NF	B80	B

Total des B : 810 41705



Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genétique moléculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction



ختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplômé de l'Université Paris VII

et de l'Institut Pasteur de Paris

Biologiste Qualiticien

TOTAL DOSSIER : 3270 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : 3270 DH

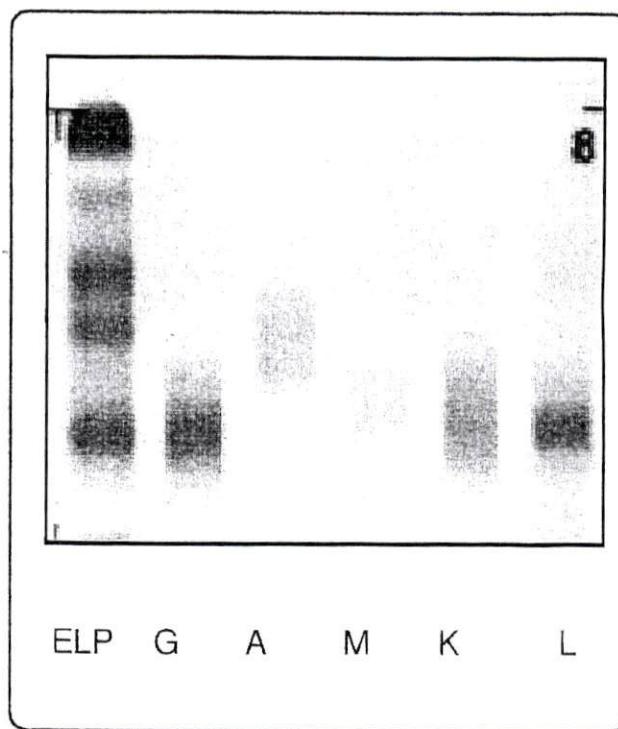


Dossier n° : 19V0206406

Examen du : 18/09/2019

Nom, Prénom, DDN : ZAOUI AMAL 26/05/1980

Immunofixation des protéines sériques
Sur gel d'agarose SEBIA



5 anti-sérum sont utilisés :

- 1 anti-chaîne lourde gamma (G)
 - 1 anti-chaîne lourde alpha (A)
 - 1 anti-chaîne lourde mu (M)
 - 1 anti-chaîne légère kappa (libre et liée) (K)
 - 1 anti-chaîne légère lambda (libre et liée) (L)
- le violet acide est utilisé pour colorer les protéines



Biologistes co-responsables : Sylvie Cado, Nesrine Day
Biologistes médicaux

H. Belaouni A. Ganon J.D. Poveda
L. Verdurne S. Haim-Boukozza S. Samaan
J.M. Costa P. Kleinfinger S. Schmit
M.M. Coude I. Lacroix S. Trombert
I. E. Raïdah L. Lohmann D. Tost (Biologiste généticien)
S. Defasque S. Méria, Sedkaoui M. Valduga
F. Foch Y. Peidno

Médecins anatomo-cytopathologues
C. Bergeron (Responsable) M. Grossin
M. Bonnère S. Chaneil K. Hadid
S. Chaneil Y. Elouaret L. Miranda
Y. Elouaret A. Gaullier

ZAOUI
AMAL
Né(e) le 26.05.1980 Sexe : F
Dossier n° : 19V0206406

P / w 994-101 / s 994-101
Madame ZAOUI AMAL

Transmis par LABM ANOUAL
Vos références : 1909180025 C08573
Enregistré le : 20.09.2019 Edité le : 23.09.2019
Ex envoyé(s) au(x) : Laboratoire

Exemplaire patient

• IMMUNOFIXATION DES PROTEINES (Gel d'Agarose)

Prélèvement : 18.09.2019 Sérum ou Plasma 08h 38

L'immunofixation des protéines sériques a été réalisée sur gel d'agarose
(ci-joint image du gel).

Présence d'une immunoglobuline monoclonale IgG sérique de type lambda.

Bilan à interpréter en fonction du contexte clinique, radiologique et biologique.

• CHAINES LEGERES LIBRES KAPPA (Turbidimétrie Freelite)

Prélèvement : 18.09.2019 Sérum ou Plasma 08h 38

16,45 mg/l N : 3,30 à 19,40

• CHAINES LEGERES LIBRES LAMBDA (Turbidimétrie Freelite)

Prélèvement : 18.09.2019 Sérum ou Plasma 08h 38

16,62 mg/l N : 5,71 à 26,30

• Rapport Kappa libres/Lambda libres

Prélèvement : 18.09.2019 Sérum ou Plasma 08h 38

0,99 N : 0,26 à 1,65
si insuffisance rénale N : 0,37 à 3,10

Bilan à interpréter en fonction du contexte clinique et biologique.

Afin de préserver la confidentialité, aucun résultat, interprétation ou renseignement médical ne pourra vous être communiqué par téléphone et par mail.

Souad Mehlal Sedkaoui

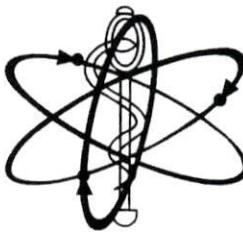
Compte rendu complet

Conformément aux textes en vigueur, votre échantillon biologique pourra être éliminé, utilisé et/ou transféré à des fins scientifiques ou de contrôles qualité, hors génétique humaine, de manière anonyme et respectant le secret médical sauf opposition formulée auprès de notre Service de la Relation Client.

SELAFA CERBA - 7/11 rue de l'Équerre - Parc d'activités "Les Béthunes" - 95310 Saint-Ouen-l'Âumône - France - ENREGISTREMENT N°95.9 - Tel : 01 34 40 20 20 - FAX : 01 34 40 21 29
SRC@lab-cerba.com - www.lab-cerba.com

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
 Genetique moleculaire
 Radio immuno-analyse
 Diagnostic Prenatal
 Biologie de la Reproduction



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
 Diplômé de l'Université Paris VII
 et de l'Institut Pasteur de Paris
 Biologiste Qualiticien

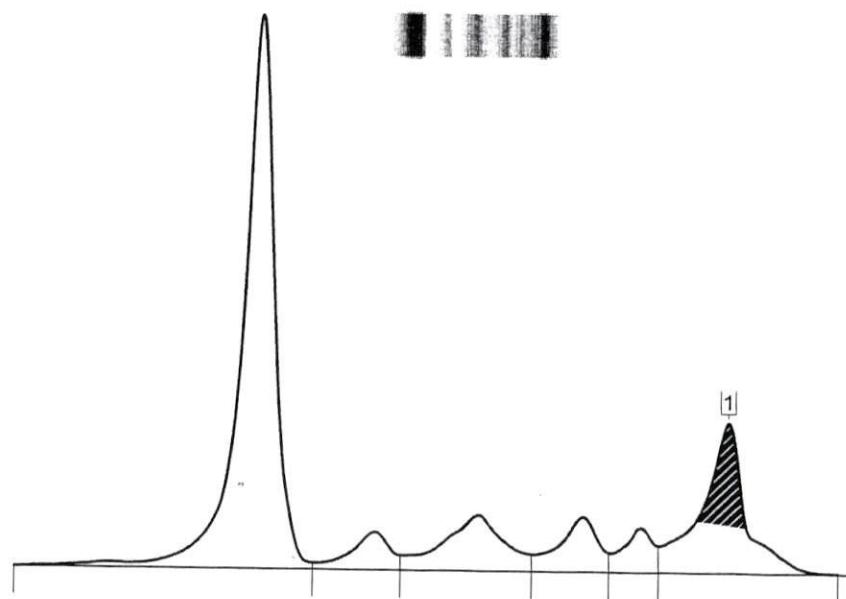
Nom/Prénom: ZAOUI AMAL

Prélèvement du: 18/09/2019

ID : 2409180025

Eléctrophorèse des Protéines Sériques

Technique capillaire (sebia)



Rapp.A/G : 1,23

Protides .T 70 g/L

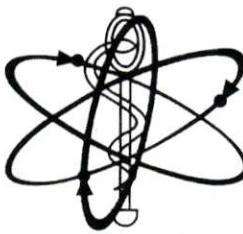
Fractions	%	Normales %	g/L	Normales g/L
Albumine	55,1	55,8 - 66,1	38,57	40,20 - 47,60
Alpha 1	4,5	2,9 - 4,9	3,15	2,10 - 3,50
Alpha 2	10,4	7,1 - 11,8	7,28	5,10 - 8,50
Beta 1	6,4	4,7 - 7,2	4,48	3,40 - 5,20
Beta 2	4,1	3,2 - 6,5	2,87	2,30 - 4,70
Gamma	19,5	11,1 - 18,8	13,65	8,00 - 13,50

Peaks	%	g/dl
1	6,5	4,55

Signature

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualiticien

Mme Amal ZAOUI

Né(e) le : 26-05-1980

Dossier N° : 1909180025

Date de l'examen : 18-09-2019

Prélevé le : 18-09-2019 08:38 en interne

Édité le : 23-09-2019

DR : Saadia ZAFAD

Adresse : Clinique AL MADINA

Page 3 / 3



ACCREDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

G.G.T [AC]
(Carboxy-GLUPA/Szasz-Persijn/Tris – Cobas 6000®
Roche)

21 UI/L (<36)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 18/08/2017.

Phosphatase alcaline (PAL) [AC]
(IFCC Cobas 6000® Roche)

65 UI/L (35-104)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 08-11-2017.

ANALYSES TRANSMISES

CHAINES LEGERES LIBRES KAPPA

Voir compte rendu ci-joint

Dosage (mg/l) : ⁽¹⁾

CHAINES LEGERES LIBRES LAMBDA

Voir compte rendu ci-joint

Dosage (mg/l) : ⁽¹⁾

IMMUNOFIXATION : ⁽¹⁾

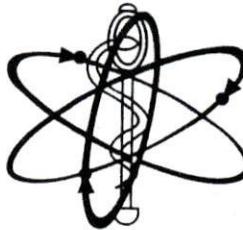
Voir compte rendu ci-joint

(1) Labo. exécutant : CERBA - ()

Conformité
Fékkak

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction



أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualiticien

Mme Amal ZAOUI

Né(e) le : 26-05-1980

Dossier N° : 1909180025

Date de l'examen : 18-09-2019

Prélevé le : 18-09-2019 08:38 en interne

Édité le : 23-09-2019

DR : Saadia ZAFAD

Adresse : Clinique AL MADINA

Page 2 / 3



ACCREDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

Urée [AC]

(Urease/GLDH-Cobas 6000® - Roche)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 26-08-2017.

Créatinine [AC]

(Jaffé, tamponné, cinétique- Cobas 6000® Roche)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 07/08/2017.

Acide Urique [AC]

(Uricase/PAP - Cobas 6000® Roche)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 26/07/2017.

Bilirubine totale [AC]

(Méthode Diazo - Cobas 6000® Roche)

Bilirubine conjuguée (directe) [AC]

(Méthode Diazo- Cobas 6000® - Roche)

Bilirubine libre (indirecte) [AC]

(Cobas® - Roche)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 26/08/2017.

Ferritine [AC]

((Chimiluminescence - COBAS 6000® Roche))

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 04/08/2017.

Electrophorèse des protéines sériques

Courbe

Voir feuille ci-jointe

IONOGRAMME SANGUIN

Echantillon primaire : plasma hépariné

Calcium [AC]

(o-Cresolphthaleine complexon- Cobas 6000® Roche)

88 mg/l

(86-102)

2.20 mmol/l

(2.15-2.54)

Protéines totales [AC]

(Biuret- Cobas 6000® - Roche)

70 g/l

(66-87)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 26-08-2017.

ENZYMOLOGIE

Echantillon primaire : plasma hépariné

Transaminases GOT (ASAT) [AC]

(IFCC, sans phosphate de pyridoxal - Cobas 6000® Roche)

12 UI/L

(<32)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 18/08/2017.

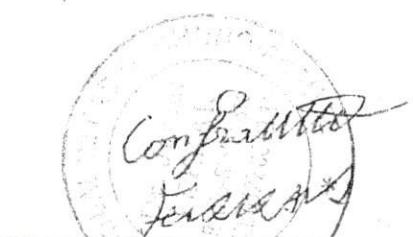
Transaminases GPT (ALAT) [AC]

(IFCC, sans phosphate de pyridoxal - Cobas 6000® Roche)

12 UI/L

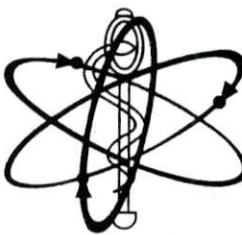
(<33)

Changement de techniques et de valeurs normales à partir du 18/08/2017.



Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction



أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualiticien

Mme Amal ZAOUI

Né(e) le : 26-05-1980

Dossier N° : 1909180025

Date de l'examen : 18-09-2019

Prélevé le : 18-09-2019 08:38 en interne

Édité le : 23-09-2019

DR : Saadia ZAFAD

Adresse : Clinique AL MADINA

Page 1 / 3



ACCREDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.coefrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

HEMATOCYTOLOGIE

Hémogramme

Cytométrie de flux sur ABX Pentra (échantillon primaire : sang total EDTA)

			20-02-2017
Leucocytes	[AC]	5.30	milliers/ μ l (4.00-10.00)
Hématies	[AC]	4.89	millions/ μ l (3.80-5.80)
Hémoglobine	[AC]	12.8	grs/dL (11.5-16.0)
Hématocrite	[AC]	40.2	% (37.0-47.0)
VGM	[AC]	82.0	μ 3 (80.0-100.0)
TCMH	[AC]	26.1	pg (27.0-32.0)
CCMH	[AC]	31.8	g/dl (32.0-36.0)
RDW	[AC]	13.2	% (11.0-16.0)
Polynucléaires Neutrophiles		51.8	%
Soit:		2.75	milliers/mm ³ (2.00-7.50)
Polynucléaires Eosinophiles		5.3	%
Soit:		0.28	milliers/mm ³ (0.00-0.50)
Polynucléaires Basophiles		1.7	%
Soit:		0.09	milliers/mm ³ (0.00-0.20)
Lymphocytes		36.1	%
Soit:		1.91	milliers/mm ³ (1.00-4.00)
Monocytes		5.1	%
Soit:		0.27	milliers/mm ³ (0.20-1.00)
Plaquettes	[AC]	276	milliers/ μ l (150-500)

Vitesse de sédimentation

		08-04-2015
VS 1ère heure (VES-MATIC EASY)	9 mm	28

Valeur normale inférieure à

25

BIOCHIMIE SANGUINE

		10-04-2014
Glycémie à jeun	[AC]	0.88 g/l (0.74-1.09)

(HK/G6PDH - Cobas 6000® Roche)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 26-08-2017.

4.88 mmol/l (4.11-6.05)

0.70

